

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE FRANCE ALZHEIMER RHÔNE**

LE 17 AVRIL 2025 de 14h00 à 16h30

Les membres de l'association France Alzheimer Rhône se sont réunis pour tenir leur Assemblée générale ordinaire le jeudi 17 avril 2025 à 14h dans la salle Camille Georges de la Mairie du 2^e arrondissement, 2 rue d'Enghien 69002 LYON.

Sous la responsabilité de la secrétaire générale, les membres adhérents présents ont signé la liste d'émargement attestant leur droit de vote. La liste alphabétique a été préparée par la secrétaire, Alison MARTIN. Les bénévoles Sabrina ALWAN et Jocelyne MÉNARD ont accompagné l'émargement et enregistré la signature de ceux qui détenaient des pouvoirs.

Les pouvoirs reçus ont été répartis à l'avance entre 12 administrateurs et bénévoles présents, au nombre maximum statutaire de 5 pouvoirs chacun.

Nombre de votants présents ou représentés ainsi arrêté : 27 membres présents votants, 59 pouvoirs, Total = 86 votants.

La liste des participants présents et représentés sera jointe au présent procès-verbal.

Le président, Gérard HERRBACH, remercie les personnes présentes de leur participation. Il ouvre la séance en rappelant qu'un bref Conseil d'administration suivra pour élire les membres du Bureau, et tous sont invités à se retrouver dans nos locaux du 6 place Carnot pour un moment convivial.

Il engage l'ordre du jour, selon les résolutions validées par le Conseil d'administration du 27 mars 2025. Un exemplaire a été remis à chacun à l'entrée. Elles sont affichées sur écran par les soins de Mailys HAUTIN, chargée de communication.

Il enregistre l'accord de l'assemblée pour pratiquer tous les votes à main levée.

1/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024

Résolution n°1

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 avril 2024.

Rem. Copie envoyée avec la convocation, pour mémoire.

Voté à l'unanimité

2/ Rapport moral du Président et Rapport d'activité 2024

Le Président présente son rapport moral et d'orientation.

La secrétaire générale, Claire HELLY, présente le rapport d'activité 2024, affiché sur écran.

Résolution n° 2

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral du Président et pris connaissance du rapport d'activité 2024, approuve ces rapports en tous leurs termes et conditions présentées en séance.

Voté à l'unanimité

3/ Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le trésorier, Éric LAFOND, présente les comptes de l'exercice 2024, validés par Madame Bérengère BROCHIER, expert-comptable. Il ajoute son analyse des résultats en présentant son rapport financier.

Résolution n°3

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, l'adopte et approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration du 27 mars 2025 et présentant un résultat de **- 62593 €**.

Sur proposition du même Conseil d'administration du 27 mars 2025, l'Assemblée générale décide d'affecter ce résultat comme suit : **- 62593 €** en report à nouveau sur l'année 2025.

Voté à l'unanimité 1/2

Association FRANCE ALZHEIMER RHÔNE

6, place Carnot 69002 LYON – 04 78 42 17 65 – alzheimer.rhone@wanadoo.fr

Antenne de Villefranche-sur-Saône – 06 07 09 00 96 – alzheimer69.beaujolaisaone@gmail.com

Antenne de Mornant – 06 75 14 76 09 – fa69.mornant@gmail.com

Association Loi 1901 - N° enregistrement W691056135 - Siret 394 231 278 00034

Membre de l'Union Nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées



4/ Quitus au Président et au Trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résolution n°4

L'Assemblée générale donne quitus au Président et au Trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Voté à l'unanimité

5/ Montant de la cotisation annuelle

Résolution n° 5

Le montant de la cotisation 2026 reste fixé à 25 € pour les particuliers, 100 € pour les professionnels et les personnes morales, 300€ pour les collectivités locales (ce dernier montant est modulable selon les ressources de l'organisme et une éventuelle convention de partenariat).

Voté à l'unanimité

6 / Élection des administrateurs

Résolution n° 6

Après avoir pris connaissance des candidatures présentées,

1) l'Assemblée générale approuve la nomination de 3 administrateurs candidats au renouvellement de leur mandat

Éric LAFOND, Philippe MICHETTI, Frédérique PROVENT-SOUMILLE

2) Suite à leur cooptation par le Conseil d'administration dans l'année 2024 sur 2 postes laissés vacants, l'Assemblée générale entérine l'élection de

Sylvie DUTHEIL, poste vacant par démission d'Annie REGENET en juillet 2024
Bernard SOEURE, poste vacant suite au décès de Francis AMPE en novembre 2024.

3) Enfin l'Assemblée générale entérine l'élection du docteur Bernard CROISILE,

Élu président d'honneur par l'Assemblée générale 2024, mais qui, retraité désormais, a accepté d'être candidat à un poste d'administrateur.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et l'équipe des professionnels et des bénévoles qui a préparé l'organisation de cette séance.

Il clôture l'Assemblée générale à 16h30.

La secrétaire générale, Claire HELLY

Le Président, Gérard HERRBACH



